

Pour diffusion immédiate

## Il n'y a plus de temps à perdre avant l'imposition par le gouvernement d'une centralisation massive des services de santé et des services sociaux – à quoi s'ajoute une nouvelle menace à l'accès à l'anglais

**Montréal, le 1<sup>er</sup> décembre 2023.** – Force est de constater à nouveau l'urgence de signer une pétition exigeant du gouvernement du Québec de freiner sans tarder son énorme projet de loi 15, visant à créer une vaste centralisation de notre réseau de santé et de services sociaux.

La nécessité de cette pétition survient à la suite d'un amendement de dernière minute proposé par le gouvernement, amendement suspendu pour l'instant, qui donnerait à son nouvel organisme central de contrôle, Santé Québec, le pouvoir de retirer aux établissements de santé leur droit d'offrir des services dans une langue autre que le français, si les chiffres ne le justifient pas.

« Nous sommes stupéfaits que le ministre de la Santé Christian Dubé tente, au dernier moment, d'introduire un tel amendement dans le projet de loi 15, quelques jours avant que le gouvernement n'invoque la clôture de l'Assemblée nationale pour faire adopter ce projet de loi », déclare Eva Ludvig, présidente du Quebec Community Groups Network.

« Cela fait partie d'une tendance très fâcheuse de la CAQ, poursuit Mme Ludvig. Il semble que la seule façon pour cette administration de protéger et de promouvoir le français au Québec est de restreindre ou de refuser les droits et l'accès aux services de la communauté d'expression anglaise – même lorsque ces droits des minorités linguistiques sont garantis par la loi. »

La présidente du QCGN ajoute : « Qu'il s'agisse des municipalités bilingues, des commissions scolaires, de l'augmentation des frais de scolarité pour les étudiants canadiens hors Québec, et maintenant des soins de santé, il est clair que ce gouvernement cible la communauté d'expression anglaise pour contrer la récente montée du Parti Québécois dans les sondages. »

Même si le QCGN se réjouit de constater qu'en seulement deux semaines, presque 4500 personnes ont signé [la pétition](#) exigeant du gouvernement de suspendre son projet de loi 15, lequel abolirait la participation de la communauté locale dans nos hôpitaux et autres établissements de santé et de services sociaux, « ce nouveau rebondissement est non seulement inquiétant du point de vue linguistique, note Mme Ludvig, mais il constitue une preuve supplémentaire que l'adoption de ce projet de loi est prématurée. »

« Comme l'indiquent clairement les centaines d'amendements présentés par le gouvernement et que la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale n'a pas eu le temps d'examiner plus de 500 de ses 1 180 articles, il est évident que cette législation est loin d'être prête à être adoptée. Ses lacunes sont nombreuses et ses implications considérables, déplore Mme Ludvig. Il semble que le gouvernement continue d'improviser. »

Bon nombre de défenseurs des communautés et des patients, de même que des médecins, des infirmières et d'autres travailleurs du secteur de la santé ont manifesté une forte opposition à de nombreux aspects du projet de loi. Les députés de l'opposition du Parti libéral, de Québec solidaire et du Parti Québécois se sont également fermement opposés à ce projet de loi tel que présenté, tandis que six anciens premiers ministres, représentant à la fois le Parti libéral et le Parti Québécois, ont pris l'initiative sans précédent de rendre publique une lettre exhortant le gouvernement à faire marche arrière, qualifiant la législation proposée de « dangereuse ».

« Il s'agit d'un mauvais projet de loi, estime Mme Ludvig. Il ne fera absolument rien pour résoudre la crise qui s'aggrave dans nos salles d'urgence, l'accumulation des retards touchant les opérations chirurgicales et le nombre croissant de personnes qui n'ont pas accès à un médecin de famille. »

Elle ajoute : « Pas plus tard que cette semaine, nous avons lu qu'un nombre record de cinq salles d'urgence de Montréal étaient occupées à plus de 200 % de leur capacité, avec des temps d'attente atteignant plus de 50 heures. Et ce n'est pas seulement aux urgences où nous assistons à un effondrement du système. La demande de soins à domicile pour les personnes âgées a grimpé en flèche avec une liste d'attente de plus de 21 000 personnes, soit une augmentation de 119 % depuis 2019. »

« Les Québécois qui en ont plus qu'assez de cette situation peuvent faire quelque chose. Ils peuvent dire au gouvernement de se concentrer sur la prestation de services, et non sur des structures administratives hypertrophiées qui se sont révélées inadéquates dans d'autres provinces. Ils peuvent envoyer un message à leurs députés. Ils peuvent adresser des commentaires à la Commission de la santé et des services sociaux en cliquant sur ce [lien](#). Et ils peuvent [signer notre pétition](#) Il n'y a plus de temps à perdre. »

Le Quebec Community Groups Network ([www.qcgn.ca](http://www.qcgn.ca)) est un organisme à but non lucratif qui regroupe des organismes communautaires et des particuliers d'expression anglaise de tout le Québec. Sa mission consiste à cerner, explorer et aborder les enjeux stratégiques qui affectent le développement et la vitalité du Québec d'expression anglaise ainsi qu'à encourager le dialogue et la collaboration entre les parties.

**Pour plus d'informations :**

Rita Legault, directrice des communications | [rita.legault@qcgn.ca](mailto:rita.legault@qcgn.ca)  
Téléphone : 438 270-0680 ou 514 912-6555